

Rien ne me serait plus utile, pour donner du poids au plaidoyer du Canada et pour le rendre plus convaincant, que de pouvoir transmettre au gouvernement des États-Unis le désir unanime de la Chambre qu'on entreprenne cette étude.

M. Woolliams: Je me demande qui a écrit cela.

L'hon. M. Sharp: La Chambre n'exprime pas souvent son opinion unanime de cette façon. A vrai dire, à trois occasions récemment, elle a appuyé le gouvernement dans les instances qu'il a présentées aux États-Unis. Cela montre clairement, à mon avis, la façon dont nous menons notre politique étrangère et nos relations avec les États-Unis, puisque nous avons pu obtenir l'appui de tous les partis de la Chambre. Il est frappant de remarquer que les résolutions que nous avons envoyées aux États-Unis au sujet de l'île Amchitka, ainsi que la résolution d'il y a trois semaines relative au risque de pollution par les pétroliers, avaient été approuvées à l'unanimité par la Chambre. Je pense que le gouvernement des États-Unis comprendra que celui du Canada ne parle pas seulement au nom du parti au pouvoir, mais du pays tout entier, soutenu par toutes les factions politiques. Il est intéressant de noter que les trois résolutions s'appliquent au même sujet. Ce fait aidera à renforcer notre position.

La conviction dont ont fait preuve les députés de la Colombie-Britannique de chaque côté de la Chambre, prouve que la question débattue ne suscite pas de controverse sur la côte ouest. Cependant, celle qu'ont manifestée les députés des autres provinces prouve également que les Canadiens envisagent la question sous l'angle national, et non point régional. C'est dans ce sens que je voudrais être autorisé à m'adresser au gouvernement des États-Unis, au nom de la Chambre. Je demande instamment, donc, que cette motion amendée soit unanimement adoptée.

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, il me fait plaisir d'avoir l'occasion de dire quelques mots sur la motion à l'étude, car nous l'approuvons, même si elle a donné lieu hier à quelque désaccord. Nous la considérons très importante et jugeons qu'elle devait être discutée.

Monsieur le président, il s'agit d'une question internationale, pas facile à résoudre. Aussi, cette question déjà compliquée est-elle aggravée par le récent accident qui a provoqué les protestations des citoyens de la Colombie-Britannique. Nous ne pouvons les blâmer, car nous avons tous à cœur la préservation de nos eaux et voulons parer à la pollution par tous les moyens à notre disposition.

Cependant, nous nous demandons si le gouvernement a pris toutes les dispositions nécessaires pour parer à cette éventualité.

• (1250)

Nous déplorons aujourd'hui un accident qui inquiète tous les Canadiens, notamment ceux de la Colombie-Britannique, car on prétend qu'il causera des dommages irréparables à l'environnement.

Au fait, c'est toujours la même question. Il y a certainement moyen de résoudre ce problème que le gouverne-

[L'hon. M. Sharp.]

ment étudie depuis longtemps. Aussi a-t-il établi un comité à cet effet. Il y a eu également beaucoup de discussions à ce sujet, mais pas encore de réalisations.

Le gouvernement et l'organisme international en cause sont à étudier la question des pipe-lines. Je crois que c'est ainsi qu'on parviendra à enrayer la pollution et à écarter le danger auquel on s'expose en laissant naviguer de gros pétroliers dans nos eaux, car s'il s'est produit un accident, il peut s'en produire de nouveaux susceptibles de causer des dommages irréparables. C'est pour cela que nous avons accepté que l'honorable député présente sa motion. Au fait, nous souhaitons que cette discussion puisse être tenue, car nous avons jugé, nous aussi, que cette motion était très importante et devait faire l'objet d'un débat.

Quand il s'agit de pollution des eaux, de l'air, ou de l'environnement en général, par les villes qui déversent leurs eaux usées dans les cours d'eau, il faut être disposé à dépenser beaucoup d'argent pour pallier un tel désastre. Nous demandons donc au gouvernement de prendre les moyens qui s'imposent en vue de protéger le public.

Si le gouvernement ou les organismes internationaux en retardent la construction de pipe-lines pour assurer le transport de l'huile, c'est que la question financière n'est toujours pas réglée. Nous demandons donc encore une fois au gouvernement, vu que l'occasion s'y prête, de prendre les dispositions nécessaires pour émettre des crédits à faible taux d'intérêt, afin de permettre la réalisation de ces travaux.

Si ces travaux sont physiquement possibles, je ne vois pas pourquoi le gouvernement ne les rendrait pas financièrement réalisables. Tous les retards qui sont apportés aux constructions ou aux améliorations qui devraient se faire au Canada sont attribuables au problème financier. Au fait, si nous avons les ingénieurs, les matériaux et tous les autres éléments nécessaires pour procéder à ces améliorations, nous sommes certainement capables de trouver le moyen de les financer.

On parle d'améliorations, de construction de pipe-lines et de divers autres moyens d'améliorer cette situation, mais on se garde bien de parler de la question financière, car on ne peut rien faire sans capitaux.

Puisqu'il s'agit d'une question financière, le gouvernement devrait nommer un comité spécial afin de trouver les moyens financiers nécessaires pour réaliser ces travaux. S'il est possible de les réaliser, il est certainement possible de les financer par d'autres moyens que ceux que nous utilisons aujourd'hui.

Prenons la Voie maritime du Saint-Laurent, par exemple, dont on est incapable de rembourser la dette ni l'intérêt, alors qu'il s'agit d'une affaire qui devrait être rentable, comme toute entreprise publique devrait l'être d'ailleurs. Quand elle ne l'est pas, c'est que certains organismes profitent de la rentabilité.

On retarde certains projets qui pourraient permettre de créer des emplois, sans qu'on contracte trop de dettes impossibles à payer, à cause de l'intérêt trop élevé sur les capitaux. Si l'on émettait des capitaux sans intérêt, nous pourrions réaliser n'importe quel projet utile au pays, de même qu'aux pays étrangers, puisqu'il s'agit assez souvent de questions internationales.